

*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904



N° 91 - 1996 - Fasc. 2

## SOMMAIRE

- Une maison au riche passé : La maison Archimbaud-Trivio entre la rue de la Table-Ronde et la place Aristide Briand, par Renée BONY.
- Jean Le Lièvre, chanoine et historien de Vienne, par Pierre CAVARD

## **BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES "AMIS DE VIENNE"**

### REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE  
pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la Ville  
et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts).

### Pour 1996

Le numéro .....	40,00 F.
Retraités et étudiants .....	120,00 F.
Abonnement annuel normal .....	140,00 F.
Abonnement de soutien .....	160,00 F.

**Avis important :** Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

**Correspondance :** Secrétaire des "AMIS DE VIENNE"  
3-5, Rue de la Table Ronde, 38200 VIENNE  
C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles  
l'entière responsabilité des opinions émises.

### EN COUVERTURE :

Jérôme de Villars, archevêque et comte de Vienne (1598-1626)  
Médaille de bronze gravée par G. Dupré (Cl. Perriolat)



Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère  
des villes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal

**ATTENTION !**

**TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1<sup>er</sup> JANVIER**

*Nous vous prions de payer votre cotisation dans les meilleurs délais.*

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.  
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

*MERCI*

**POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS  
FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN  
DES "AMIS DE VIENNE" POUR L'ANNÉE 1996**

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par la Poste) : .....

.....

.....

**TARIF ABONNEMENT pour 1996 :**

Abonnement de soutien ..... 160 F.

Abonnement normal ..... 140 F.

Étudiants - Retraités ..... 120 F.

A retourner, accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J.

à l'adresse suivante :

**"Amis de Vienne" - 3-5, Rue de la Table ronde - 38200 VIENNE**  
ou en espèces, lors des permanences.

**PERMANENCES :**

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis après-midi de chaque mois (de 15 h. à 18 h.)

## ACTIVITÉS

- **Samedi 15 Juin :**

Visite guidée, exceptionnelle,  
du GROUPE CATHÉDRALE DE GRENOBLE.

Départ 13 h. 30 à la gare routière de Vienne.

Retour prévu vers 19 h. Prix : 80 F. (transport et visite).

Prière de se faire inscrire rapidement auprès d'Annick Seguin au  
74 85 27 89 ou d'André Hullo au 74 53 39 29.

- **Jeudi 27 Juin :**

Spectacle au Château de Septème : "Les Templiers".

Aller et retour assurés en autocar.

Rendez-vous à la gare routière à 20 h. 30.

Prix : 120 F.

Ce prix comprend l'entrée au spectacle et le transport.

Se faire inscrire dès à présent auprès d'Annick Seguin au  
74 85 27 89 ou d'André Hullo au 74 53 39 29 en envoyant un  
chèque libellé à l'ordre des "Amis de Vienne".

- **Lundi 14 Octobre :**

Circuit en car à Lyon, avec commentaires, des murs peints (des  
précisions seront données dans le bulletin du mois de septembre).

*Début Octobre, reprise des causeries de Madame Dancer.*

*Cette année le thème sera "Les Peintres de la Lumière et de la Nature  
Morte au XVII<sup>e</sup> siècle, en Europe".*

*Ces causeries auront lieu au local des "Amis de Vienne" - 3-5, rue  
de la Table-Ronde à 14 h. - les lundis 21 Octobre, 25 Novembre,  
9 Décembre, 27 Janvier et 24 Mars.*

# *BULLETIN*

*DE LA*

*SOCIÉTÉ*

*DES*

# *AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904



N° 91 - 1996 - Fasc. 2

# BULLETIN

LE BULLETIN

SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE VIENNE

du GROUPE CAHÉDICAL DE GRENOBLE

Départ 13 h. 30 à la gare routière de Vienne.

Retour prévu vers 19 h. Prix : 30 F. transport et visites.

Prêt de se faire inscrire rapidement auprès d'André Serrin au

74 85 23 89 ou d'André Hollo au 74 53 39 29.

Judi 27 Juin :

Spectacle au Casino de Vienne "Les Compagnons"

Aller et retour

Rendez-vous

Prix :

Ce prix comprend le transport et les visites.

Se faire inscrire auprès d'André Serrin au 74 85 23 89

ou d'André Hollo au 74 53 39 29.

Club de

Lundi 14

Circuit de

préparation

Debut de la série de conférences "Les Dantes"

Cette année le thème sera "Les écrivains de la Lumière et de la Nature à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe".

Ces conférences auront lieu au local des "Amis de Vienne" - 1-5, rue

de la Table Ronde à 14 h. - les lundis 21 Octobre, 21 Novembre,

9 Décembre, 23 Janvier et 27 Mars.

N° 91 - 1986 - Page 5

# UNE MAISON AU RICHE PASSÉ : LA MAISON ARCHIMBAUD-TRIVIO entre la rue de la Table-Ronde et la place Aristide Briand\*

par Renée BONY

Des travaux récents de réfection de façades d'une maison rue de la Table-Ronde ont permis le dégagement de fenêtres en arcs brisés. Cette maison s'avance largement sur la place Aristide Briand. Ce bâtiment est un des plus intéressants de Vienne; les souvenirs du passé ne sont pas qu'historiques, l'édifice garde aussi les traces des différentes transformations du quartier au cours des siècles. Cette maison, formée de bâtiments disparates, englobe une ancienne maison, une partie d'église, un presbytère. Quel résumé architectural inattendu d'un quartier !

Cette maison est connue dès 1550 grâce à un conflit entre Antoine Archimbaud, son propriétaire, et le curé de Notre-Dame-de-la Vie. Elle était alors délimitée et on apprend qu'une ruelle la séparait de l'église Saint-Pierre-entre-Juifs. Une place dénommée le plâtre la longeait au nord ("*de l'église saint Pierre entre Juifs de Vienne de Bise*") (1). Le plâtre est une place étroite qui ressemblait plus à un élargissement de voie; ses dimensions restreintes n'avaient rien de particulier dans la ville médiévale, d'autant plus que les autres places avaient un aspect plus chétif.

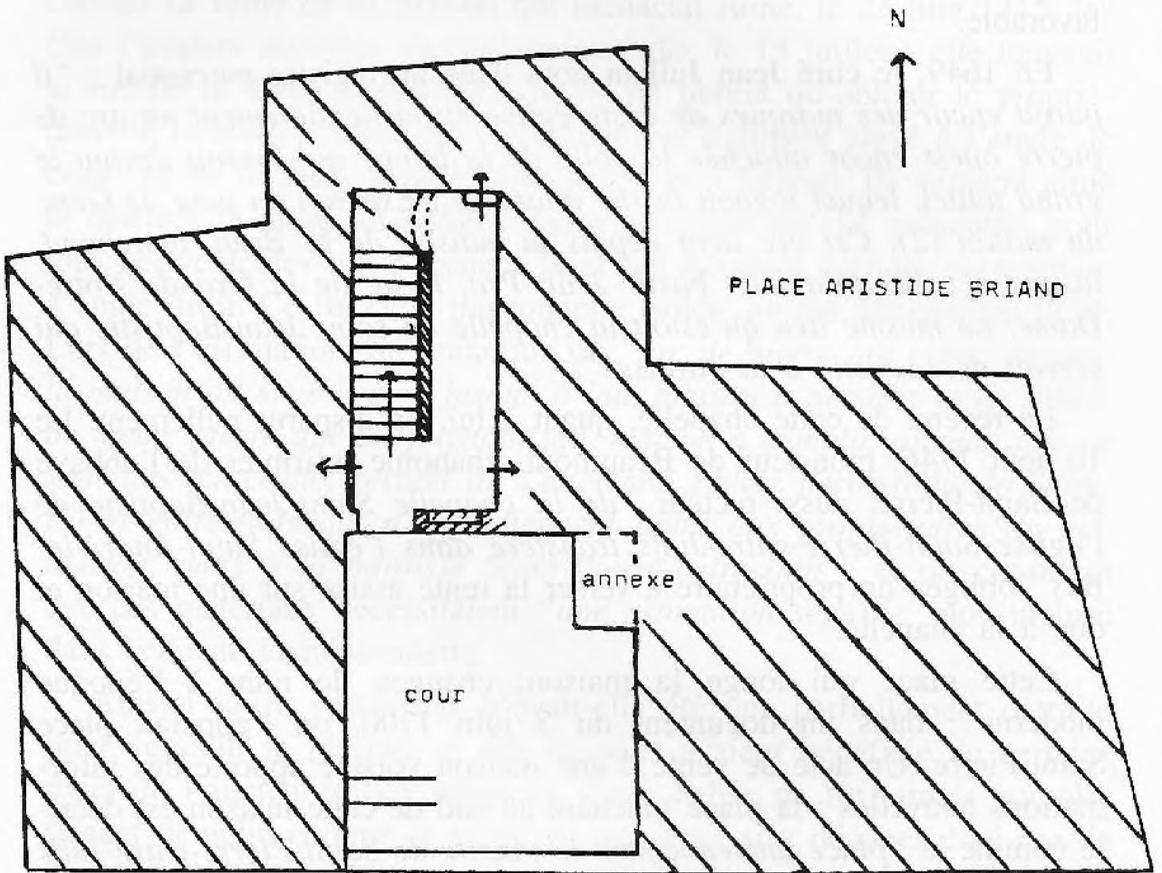
\* - Extrait de "L'urbanisme de Vienne au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles" par Renée Bony.

Il s'agit actuellement de l'immeuble sis au 2,4,6, Place A. Briand et rue de la Table Ronde.

1 - Jaillet (C.) : Histoire consulaire de la ville de Vienne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, T II, P 324-334.

A l'orient de la maison s'étendait l'église Saint-Pierre-entre-Juifs mentionnée dans le cartulaire de Saint-André-le-Bas pour la première fois en 1050. Toutefois, Jules Formigé datait la première construction du VI<sup>e</sup> siècle : la cave, côté place, garderait des souvenirs de cet édifice. L'église est citée dans les biens de l'abbaye de Saint-André-le-Bas, le 23 février 1120. Elle était sous la dépendance de l'abbaye. Elle était aussi le siège d'une paroisse connue dès 1050 sous l'appellation de Saint-André-le-Bas. Des liens très étroits unissaient chapelain et abbé et expliquent pourquoi la disparition de l'église ne sera pas ressentie comme une catastrophe terrible. Le 15 juillet 1306, des statuts répartissaient les droits de chacune des deux parties : le chapelain ne pouvait célébrer qu'une messe par jour après l'évangile de la messe paroissiale de Saint-André-le-Bas. Les signes d'allégeance envers les moines étaient détaillés avec minutie, la crainte majeure des moines touchait les donations (si un malade demandait la présence d'un prêtre à côté du chapelain qui apportait l'extrême onction, ce dernier devait faire appel à un des moines de l'abbaye). Non seulement la liste des redevances annuelles s'allongeait, mais il fallait encore favoriser les offrandes au monastère. C'était donc un compromis très bénéfique à l'abbé; le desservant de la paroisse restait assujéti au bon vouloir de l'abbé et de ses moines. Les deux appellations de la paroisse traduisent le mieux cette situation de subordination : la paroisse est dénommée suivant le vocable de l'église abbatiale, ou d'après celui de l'église paroissiale; dès le XV<sup>e</sup> siècle, on la surnommait également la Grande Paroisse pour la différencier des autres car elle englobait un quartier important dans la cité depuis la Gère jusqu'au palais delphinal (aujourd'hui le Tribunal), la rue Mermet et le Rhône, c'est-à-dire le quartier commercial viennois.

L'édifice religieux est malmené lors des événements religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Au moment des guerres de religion, Vienne souffrit des incursions du baron des Adrets et de ses compagnons qui s'attaquaient aux monuments religieux avec rage. Le service paroissial fut alors transféré dans l'église abbatiale et l'église Saint-Pierre-entre-Juifs ne fut jamais réparée. Le 12 avril 1563, monsieur de Maugiron demanda à la ville qu'on fit une place à l'endroit où se dressait l'église paroissiale. Cette demande fut acceptée. Mais fut-elle réellement suivie d'effets ? Vingt-quatre ans plus tard, le 19 janvier 1587, monsieur de Maugiron donna l'ordre d'acheter deux maisons qui joignaient la place pour l'agrandir ; il signala alors que l'église détruite par les huguenots



Rue de la Table Ronde

Echelle 1/200e

PLAN DE LA PARCELLE

était devenue un "*endroit d'infection et de brigand*". On réclama aux voisins une contribution financière à l'achat. L'édifice fut-il complètement démoli ? Il subsista la chapelle dédiée à Saint-Jean-Baptiste située en 1639 à côté de la maison du dénommé Pra, hôte du logis Notre-Dame. Le sieur Dunièvre fit clore cette chapelle pour la transformer en habitation. La ville examina l'affaire le 31 août 1639 et ne s'opposa pas à cette initiative ; l'archevêque et le vicaire donnèrent un avis favorable.

En 1649, le curé Jean Jullian nota dans un registre paroissial : "*il paroît encor des marques de ceste église et particulièrement un arc de pierre ouest encor attachée la polie de la lampe qui luysoit devant le grand aultel, lequel iognoit la rüe allant de l'Esperon au pont de Gère, du mattin (2). Cet arc tient depuis la maison de M Brun, marchand, iusque à celle qu'a faict bastir Jean Pra, hoste de la Grande Notre-Dame, au mesme lieu qu'estoit la chapelle de saint Jean-Baptiste, qui servoit de sacristie à la paroisse*".

Le revenu de cette chapelle, quant à lui, ne disparut nullement. Le 10 août 1746, monsieur de Beaumont, chanoine infirmier de l'abbaye de Saint-Pierre, aussi recteur "*de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église Saint-Pierre-entre-Juifs transféré dans l'église Saint-André-le-Bas*" obligea un propriétaire à verser la rente assise sur une maison et due à la chapelle.

Cette place qui longe la maison, changea de nom à l'époque moderne : dans un document du 5 juin 1700, on l'appelait place Saint-Pierre. Un acte de vente d'une maison voisine apporte des informations nouvelles : la place touchant au sud de cette maison est décrite comme la "*place anciennement le plastre de Saint-Pierre-entre-Juifs successivement la place des bons enfants aujourd'hui place Modene*". Dans le testament du sieur Claude Lambert, le 8 février 1733, on laisse le choix entre "*place de l'Eperon ou Modene*".

Le nom de place Modene date du passage de la princesse de Modène. L'arrivée du carrosse tiré par six ou huit chevaux souleva un difficile problème : la traversée de la ville était alors bien peu aisée; la rue des Clémentines (rue Joseph Brenier) "*est trop étroite et embarassée par des Etayes et des Decombes de bastiment qu'on répare actuellement; qu'oultre cela le tournant de lad. rue à la porte du ban du cloitre est*

---

2 - C'est-à-dire l'est.

*impraticable*". La traversée de la rue des Clercs fut envisagée, mais la rue près de l'église Notre-Dame (temple d'Auguste et de Livie) était impossible car trop étroite. Il restait la rampe de la Table Ronde à condition de régler l'entrée dans cette rue. On profita de ce passage princier pour améliorer la communication et démolir une maisonnette qui gênait les consuls. Lorsque honnête Damien Vial avait proposé aux consuls la vente de sa maison qui menaçait ruine, le 23 juin 1715, les élus l'avaient acceptée immédiatement, dès le 15 juillet : elle longeait la rue de la Table Ronde au sud. Ils ne purent qu'obliger le propriétaire de la maison voisine à consolider son bâtiment élevé à l'angle de cette rue de la Table Ronde et de la rue de l'Eperon. Ils auraient aimé la détruire à cause du danger souvent signalé qu'elle présentait pour tous les véhicules qui passaient là et qui devaient prendre ce tournant à angle droit. Ce fut cette maisonnette isolée qui fut démolie en 1720. Lors de l'estimation, on remarqua un "*arc de pierre qui prend depuis la maison du sieur Carre jusque à lad. maison a démolir et Le pillier de meme pierre qui est joignant lad. maison a démolir, attendu que ce sont des matériaux restant de l'ancienne Eglise paroissiale de Saint-Pierre-entre-Juifs qui n'appartiennent point aux propriétaires de lad. maison, mais à la paroisse Saint-Pierre-entre-Juifs*", et on considéra que ces matériaux nécessitaient "*une estimation séparée*" non incluse dans celle de la maisonnette.

Ainsi l'église paroissiale n'avait-elle été que partiellement détruite pour agrandir la placette et des maisons avaient bénéficié de certains murs de l'ancien édifice religieux. Cette église ne fut jamais complètement démolie comme le prouvent ces deux arcs dégagés côté rue de la Table Ronde.

La deuxième partie de la maison actuelle est aussi formée par la maison Archimbaud. A quel moment s'élargit-elle en ajoutant un morceau de l'église paroissiale ? Aucun texte ne signale, pour l'instant, cet agrandissement. Cette maison jugée comme une belle demeure abrita le 20 février 1580 la "*cour du parlement du Dauphiné trouvant la salle de l'hôtel de ville trop petite pour tenir conseil*"; elle "*prend la maison de Mr Archimbaud*". Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean Duboye, avocat et gardien du roi, puis ses héritiers logèrent dans cette vaste demeure. Louis de Leusse, seigneur de Givrot, l'acheta en 1630.

Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, elle intéressa vivement les consuls. En effet, la Cour des Aides s'installa à Vienne grâce à un édit de

Louis XIII en 1638. Mais ces messieurs de cette cour se sentaient vraiment à l'étroit dans la Maison Commune qui était alors l'ancienne Maison des Canaux. La crainte de les voir fuir la ville préoccupa les consuls qui se lancèrent dans de grandes dépenses; ils achetèrent le 1<sup>er</sup> février 1650, la maison de Leusse. La vente fut conclue rapidement. Mais Louis de Leusse se plaignit en 1659 de ne pas avoir été payé et se remboursa lui-même en saisissant un impôt local qui provenait d'une taxe sur le sel. Après ce paiement particulier, il n'y eut plus de reproche de sa part.

Mais, en octobre 1658, Louis XIV prit un édit stipulant que la Cour des Aides était réunie au parlement de Grenoble. Les pleurs des Viennois ne changèrent pas cette décision. La Cour quitta donc Vienne. Un long conflit s'engagea entre les officiers de cette Cour et les consuls; il dura douze ans jusqu'au 13 juin 1671, date à laquelle la maison fut remise aux consuls moyennant un dédommagement de 1000 livres comme remboursement des frais de réparations entrepris pour rénover le bâtiment.

La maison actuelle garde des traces visibles de ces rénovations du XVII<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, cette très belle porte en menuiserie formée de deux vantaux et d'un tympan; sculptée et marquetée, elle a conservé ses ferrures et sa serrure intactes. La cour intérieure a été agrandie au détriment d'un corps de bâtiment que l'on a rasé. On a conservé le mur qui protège l'intimité des occupants; on s'est contenté de murer les deux arcades de boutique. Ces arcades à arc segmentaire sont soulignées d'un chanfrein. La taille des claveaux est régulière. Au-dessus de l'extrados, une assise de pierre de choin les entoure. Dans la cour, la façade principale, au sud, est largement percée de baies : au rez-de-chaussée, une baie a été agrandie en porte et sert d'entrée à l'escalier. La cage d'escalier n'est pas parfaitement rectangulaire, et cette irrégularité se note au niveau du repos. L'escalier, à deux volées parallèles séparées par un repos, est une modification de ce milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Le travail est soigné : une arcade triangulaire sépare les volées. L'arcade du troisième étage est plus petite que les précédentes. Une grille sert de garde-corps. Les marches avec astragales ont toutes deux marques de tâcherons gravées sur la contre-marche (M et R).

Le corps du bâtiment occidental est conservé : sur la façade, côté rue de la Table Ronde, les anciennes ouvertures ont été dégagées : au rez-de-chaussée se voient deux arcades à arc segmentaire. On remarque nettement le chanfrein sur arcades et pilier. La porte piétonne possède

encore son arc en plein cintre dont la clef se détache du mur. Une fenêtre tribolée est murée. Au premier et au deuxième étages, deux fenêtres sont percées.

Les consuls se décidèrent à vendre cette maison inutile. La décision fut prise le 9 juin 1675. Les enchères sont nombreuses car la maison était en excellent état. Elles débutèrent le 23 août et Pierre Clavel proposa 3000 livres. Le sieur Laurent Ballet sembla en être un moment l'acquéreur avec ses 4500 livres. Une attente de huit jours permit une réflexion aux autres enchérisseurs. Il était bien noté que cette maison surnommée la maison Archimbaud avait une fontaine adossée contre un de ses murs et qu'elle ne pourrait "*point changer*" de place. Le 22 mai 1676, la nouvelle adjudication s'éleva à 4600 livres. Dès le 11 juillet, Pierre Clavel émit quelques critiques car la fontaine avait débordé et détrempe la base des murs, ce qui ne l'empêcha pas d'enchérir le 18 juillet, sous les ordres de François de Trivio, en faveur de qui la vente était faite. De Trivio, avocat aux cours de Vienne, en était l'acquéreur final. L'acte devant notaire date du 5 février 1677.

Durant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, des membres de la famille Trivio se succédèrent dans cette maison : "*Mr Mr*" Pierre "*Avitte*" de Trivio, avocat aux cours de Vienne; "*Mr*" le conseiller de Trivio; les trois fils de "*Mr Mr*" Ignace de Trivio qui était docteur en médecine; "*Mr*" Pierre Trivio, abbé au chapitre de la cathédrale Saint-Maurice et héritier des biens de son père en 1780. La famille Trivio vécut la Révolution dans cette maison. Elle y était encore en 1819.

Sous la Révolution, la famille Trivio se porta acquéreur de l'ancien presbytère de Saint-André-le-Bas, ce qui autorisa un agrandissement significatif de la parcelle au nord.

Cette maison de vastes dimensions était parfois en partie louée. Le 20 mars 1726, Claude de Trivio, avocat au parlement de Paris loua à messire Jean François Quinson un appartement s'éclairant sur la place Modène; il comprenait un salon, une grande salle, deux chambres, une cuisine, trois cabinets, une grande cave, une écurie qui donnait sur la place près de la fontaine, la remise avec le "*derrière*" pour mettre les tonneaux et encore le bûcher à côté de la remise. Le propriétaire se réservait le droit de passage pour "*encaver*" les tonneaux d'un autre locataire et pour ses propres besoins. De même, il spécifiait qu'un emplacement dans la remise lui fut conservé afin d'y mettre sa chaise. L'acte signale que les serrures, les vitres et les fenêtres sont en bon état. Cette location prenait effet le 1<sup>er</sup> mai pour une durée de six ans

au prix de 150 livres annuellement. Cette location élevée s'explique par l'importance de l'appartement et sa situation avantageuse au centre de la cité.

L'environnement de la maison se modifia au cours des siècles. Du côté de la placette agrandie, les consuls installèrent une fontaine car l'approvisionnement en eau du quartier était alarmante. Chorier fit l'éloge de cette fontaine adossée à la maison Archimbaud-Trivio : à la fonction purement utilitaire s'ajouta une fonction décorative très appréciée et nouvelle. Cette décision fut prise le 19 juillet 1622. Le plan général de la ville dressé par Pierre Schneyder en 1772 note l'emplacement exacte. Mais cette fontaine fut détruite en 1783. Le mémoire soutenu par le sieur Pra était catégorique : *“suivant le plan général de la ville de Vienne, l'enfoncement de la place Modène, doit être reculé sur la ligne de la maison curiale de Saint-André-le-Bas; à cet effet, l'emplacement qu'occupe ladite fontaine et la maison contre laquelle elle est appuyée au couchant, doivent rester vuides”*. La fontaine fut réellement détruite, mais la maison ne subit aucun recul.

L'aspect à l'ouest de la maison est également modifié. La maison regardait sur le cimetière : une étroite ouverture donnait une chiche lumière à une pièce. Pourquoi percer une grande baie du côté du cimetière paroissial ? Quel triste panorama ! Sur ce mur récemment rénové, s'accolait une maison rasée en 1874, en même temps que les maisons séparant l'ex-cimetière de la rue de la Table Ronde. La municipalité désirait dégager le chevet de l'église Saint-André-le-Bas et l'élimination de ces maisons de peu de valeur ne souleva aucun problème.

La maison actuelle reste ainsi un témoin considérable de l'histoire de ce quartier. Le dégagement d'anciennes fenêtres ayant éclairé l'église Saint-Pierre-entre-Juifs renforce l'hypothèse ébauchée dans ma thèse sur Vienne où je proposais que la maison Archimbaud-Trivio avait englobé une partie de l'église. Cette analyse s'appuyait sur les quelques vestiges alors visibles comme cette porte côté nord et sur l'étude de textes d'archives. Les rénovations récentes des propriétaires actuels permettent de mieux mettre en valeur un bâtiment au riche passé (3).

---

3 - Voir le Bulletin de la Société des Amis de Vienne n° 59-60 - 1963-1964 où une description rapide de cette maison est faite.

# JEAN LE LIEVRE

## Chanoine et Historien de VIENNE

Par Pierre CAVARD

### I - SA VIE

Jean Le Lièvre naquit à Noyon en Picardie. Ce qu'était sa famille, ce que fut son enfance, sa jeunesse, n'a pas été révélé. On sait seulement que, doué d'un heureux naturel, "*puer egregiae indolis*", ses parents le destinèrent à l'état ecclésiastique et qu'il alla achever ses études à Paris. Une fois reçu maître ès arts, il fallut chercher une situation. C'est à Vienne en Dauphiné qu'il la trouva. Eut-il de lui-même l'idée d'aller si loin tenter la fortune ? Ce n'est pas impossible, car un de ses compatriotes avait déjà suivi cette voie. Le 3 mars 1578, Gui Fombert, cleric du diocèse de Beauvais en Picardie, faisait inscrire au greffe du chapitre, son titre de maître ès arts de l'Université de Paris. Quand on n'était pas gentilhomme, l'insinuation des grades universitaires était le moyen normal d'obtenir un bénéfice : il avait réussi à Gui Fombert, dont la carrière viennoise aura des points de contact avec celle de Le Lièvre.

Il est cependant plus probable que le jeune gradué de Noyon n'avait pas entrepris ce long voyage à l'aventure et qu'auparavant il avait eu la chance de rencontrer Pierre de Villars, évêque de Mirepoix ou déjà archevêque élu de Vienne, qui l'avait attaché à sa personne en en faisant son aumônier. En tout cas, c'est sous cette qualification que son nom figure pour la première fois dans le registre du chapitre.

Le 31 août 1588, "*Mre Jehan Le Lièvre, presbtre du diocèse de Noyon, à présent estant aulmosnier de Monseigneur l'Esleu de Vienne*",

présente requête pour être reçu au nombre des prêtres habitués de l'Église. Avant de donner une réponse on consulte le capiscol et le maître de chœur. Et le 7 septembre sur leur consentement et après avoir vu l'attestation de Joseph Argoud, que Le Lièvre est né en vrai et légitime mariage, les chanoines le reçoivent au nombre des prêtres incorporés.

Il est mis en possession d'une place au chœur le 21 septembre, par le chanoine Pierre Plantier (1).

Au moment où Le Lièvre sollicite son admission dans le clergé de la cathédrale, il était au service de l'archevêque depuis au moins huit mois, car Pierre de Villars, muni seulement du brevet d'Henri III qui le nommait au siège de Vienne, était arrivé dans sa ville épiscopale le 15 décembre 1587. Au printemps suivant il se rend à Paris, député par les États du Dauphiné, spécialement pour demander au Roi d'envoyer Mayenne dans la province pour y maintenir la paix ou, comme s'exprime Le Lièvre dans son histoire, "*pour requérir le Roy Henri III d'envoyer et destiner un libérateur à cette province affligée et opprimée. Ce qu'il exécuta fort dignement et par ses saintes et vives remontrances obtint du Roy peu après les barricades de Paris, le voyage prospère du prince de Mayenne qui remédia aux affaires*". La dernière proposition est fautive, car après l'assassinat du duc de Guise, Mayenne fut réduit à prendre la fuite; mais ce qui importe ici, c'est la suite du récit de Le Lièvre, à cause de son rôle pendant la maladie de son maître, à son retour de Chartres :

*"Il fut visité à son retour d'une grosse maladie à Lyon, travaillé et molesté d'une fièvre continue l'espace de dix-huit jours. En laquelle affliction et visitation du ciel il se montra d'autant plus magnanime et constant à souffrir et endura patiemment telle visitation, laquelle il receut comme faveur et caresses de ce grand Dieu... De sorte qu'il consolait et édifiait ceux qui le visitaient par compassion, se recommandait aux prières des Églises de Lyon et de Vienne par mon entremise, continuait le récit des heures canoniales avec mon assistance et se munissait souvent du précieux viatique..."*

Le 3 janvier 1589, l'archevêque fait prier le chapitre, qui y consent aussitôt, de vouloir dispenser Jean Le Lièvre, son aumônier de venir à matines (2). Le 30 mars, pour préparer l'avenir, Le Lièvre fait insinuer

1 - Arch. de l'Isère, G. 54, fol. 194 sq.

2 - G. 54, fol. 230.

son titre de Maître és arts de l'université de Paris, c'est-à-dire transcrire dans le registre capitulaire son diplôme, donné à Paris à Saint-Mathurin le 22 mars 1585, et son certificat de stage, donné à Paris à Saint-Julien le Pauvre le 3 février 1588, à savoir trois ans et demi au collège d'Harcourt, "in famosissimo collegio Harcuriano sub discreto viro Johanne Fortini", avant d'obtenir le titre de maître et ensuite un an et demi au même collège "frequentando actus et disputationis dictae facultatis tam publicas quam privatas et eisdem continue interresendo" depuis la Saint-Rémi, 1<sup>er</sup> octobre 1582, jusqu'au même jour de l'année 1587 (3).

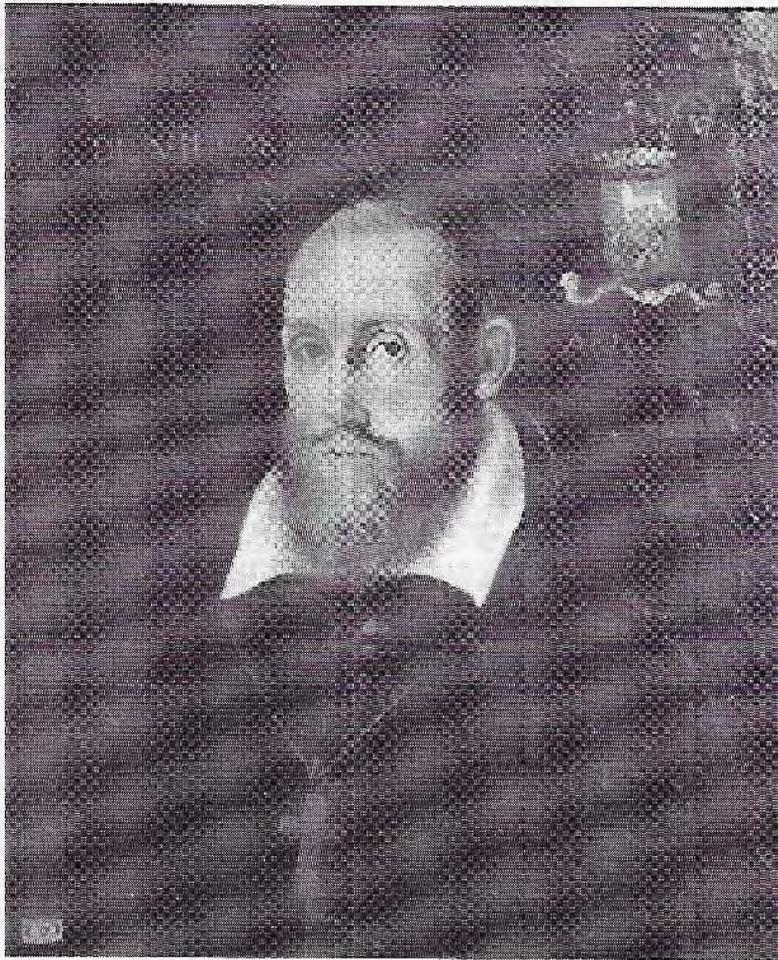
Le chanoine Pierre Meynard meurt le 11 janvier 1590 à 9 heures du matin. Aussitôt trois candidats postulent sa stalle : Benoît Varnier, chevalier de l'Église, docteur en droit de l'Université de Valence, sur certificat de Charles de Liberon, évêque de Valence et chancelier de l'Université, en date du 21 septembre 1589; Pierre Vachon, le plus ancien gradué du clergé cathédral et enfin Jean Le Lièvre, qui fait valoir "que le présent mois est affecté aux gradués et qu'il n'y a personne qui ait insinué l'année 1589 au mois de mars que led. Le Lièvre". La raison n'était peut-être pas péremptoire mais pour complaire à l'archevêque, c'est à Le Lièvre que le chapitre confère le canonicat de Meynard. Le serment du nouveau chanoine et sa mise en possession ont lieu le 18 janvier : son collègue Maximi le conduit à la stalle qui lui est affectée au côté gauche du chœur (4).

Peu après, Le Lièvre accompagne son maître dans son voyage *ad limina*. Son absence va durer plus de deux ans. Pierre de Villars qui, depuis que son oncle a résigné son siège en sa faveur n'est toujours qu'élu de Vienne, veut avant tout obtenir la délivrance des bulles mais il n'est pas fâché de se soustraire aux troubles politiques qui désolent son diocèse et à l'état de guerre qui y règne. Le Lièvre a noté quelques faits relatifs à ce voyage. A Boulogne, ils ont rencontré le jésuite Tranquosus, grand philosophe et théologien, qui avait été le professeur de l'archevêque au collège de Tournon. A Rome, Le Lièvre se lie avec "Philippe Florentin, instituteur de l'ordre des Prêtres de la Vallicelle, dicts de l'oratoire, auquel i'ay souvent parlé et communiqué et qui m'a sollicité pour suyvre son intention, avec offre de me recevoir en sa compagnie lorsque i'estois à Rome avec mon très honoré Seigneur et Maistre, Messire Pierre de Villars, archevesque et Comte de Vienne".

---

3 - Fol. 243.

4 - Fol 299.



*Jérôme de Villars, archevêque de Vienne.  
Anonyme École française du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(catalogue J.-F. Garnier, n° 28)  
Photo Musées de Vienne, R. Lauxerois.*

Le retour est marqué par une série de pèlerinages aux lieux saints d'Italie, que Le Lièvre énumère sans s'astreindre à un itinéraire rigoureux. "*Je voulut, (sic) écrit-il visiter la sainte maison de Laurette*" par dévotion, il offrit son anneau pontifical à la sacrée Vierge pour s'attirer ses faveurs particulières. A Milan visita aussi le sépulcre de Saint-Charles Borromée. A Florence, celui de Saint-Antonin et la belle image miraculeuse de Notre-Dame. A Padoue, celui de Saint-Antoine cordelier. A Sienne, celui de sainte Catherinc. Et à Venise, tout le sacré trésor pour s'acquérir autant d'avocats et médiateurs au Ciel.

Le Lièvre reprend enfin sa place au chœur, et au synode d'automne, le 23 septembre 1593, il est créé réfecturier pour un an. Le terme échu, on lui renouvelle cet emploi pour une seconde année. Son nom n'est cité que rarement. Le 29 novembre 1594, il délivre un reçu à Richard Laurent, sergent-major de Vienne, qui a payé des droits de chape de son frère Barthélémy, promu au canonicat. Le 9 juin 1595, il donne à prix fait, à Orson, serrurier de Vienne, "*de faire les barres de fer pour mettre és deux grandz ronds de l'église pour poser les vitres que l'on faict faire : au prix de 7 sols par livre*". Une autre fois, il proteste contre la nomination de Jean-François de Chivallet à l'office d'archidiacre de Vienne "*attendu que lad. promotion est faicte contre le concile de Trente*".

Le 2 mars 1598, le chanoine Eynard Chenavas, passe de vie à trépas. Le Lièvre hérite de l'archidiaconé de la Tour que tenait le défunt, et le 10 mars il signifie à ses collègues qu'il en a pris possession de l'autorité de l'archevêque; mais quelques semaines plus tard il s'en démet au profit de Gui Fombert (5). Un prêtre incorporé, Nicolas Loup (qui sera le parrain de Nicolas Chorier), revient de la guerre : il a porté les armes pendant six ou sept ans sous M. de Saint-Jullin, gouverneur de Crémieu, pour la religion catholique, apostolique et romaine, mais sans avoir participé à des actes d'hostilité. Maintenant que la paix est faite, il demande à être réintégré au nombre des prêtres, ce qui lui est accordé après que Le Lièvre, à qui l'archevêque a ordonné de l'absoudre, l'a ouï en confession, le 27 octobre 1598 (6).

La maison du Pont du Rhône, vacante par la mort du chanoine a été offerte à Le Lièvre, qui d'abord n'en veut pas mais se ravise et déclare l'accepter. Il promet d'y faire les réparations nécessaires et de

5 - Arch. de l'Isère. III E. 1325, fol. 49

6 - Fol. 89.

verser 100 livres d'introges (7). Le 4 août 1599, il est pourvu de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, fondée par Janin Morel (8).

Le jeudi 14 juin 1601, Le Lièvre est nommé commis aux livraisons, autrement dit distributeur de la livrée accordée aux membres de l'Église à l'issue des offices choraux.

Le 10 octobre 1601 meurt le chanoine Antoine Boissat, archidiacre d'Octavéon et abbé de Saint-Ferréol. A ce propos Charvet écrit : "*La sacristie de la cathédrale étant à charge à celui qui en était pourvu*", l'archevêque Jérôme de Villars qui avait succédé à son frère Pierre en janvier 1599 "*unit à ce bénéfice l'abbaye de Saint-Ferréol et le donna à Gui Fombert chanoine-précenteur de cette Église son grand vicaire*" (9).

Dans le registre capitulaire il est seulement dit que Gui Fombert abbé de Saint-Ferréol et en cette qualité patron de la chapelle des Saints Théobald et Grégoire dont Antoine Boissat était le recteur, désigne pour le remplacer Michel Droyn prêtre incorporé; mais il n'est pas parlé de l'union des deux bénéfices, qui a lieu le 19 avril 1602. Ce jour-là, Jérôme de Villars se rend au chapitre et déclare unir à la Sacristie de Saint-Maurice l'abbaye de Saint-Ferréol vacante par le décès d'Antoine Boissat, l'une et l'autre étant de sa collation, et les conférer toutes deux au chanoine Le Lièvre. Il requiert ensuite les chanoines de vouloir bien agréer ladite union ainsi que la nomination de Le Lièvre. Mais il est entendu que ce sera toujours un chanoine de Vienne qui sera abbé (10). D'après la déclaration de l'archevêque, Le Lièvre est le successeur immédiat de Boissat et il n'a été sacristain qu'à dater du 19 avril 1602. Le 23 septembre suivant, Le Lièvre échange la maison du Pont du Rhône, contre une autre maison canoniale que lui cède Timoléon de Leusse de Fétan (11).

Après le registre des actes capitulaires reçus par Jacques Legros, secrétaire du chapitre, du 10 avril 1597 au 23 septembre 1602, (qui est

---

7 - Fol. 120.

8 - Il s'agit de la chapelle de Saint-Jean des Fonts dans le cloître, et du service de messes fondé par Jean Morel le 5 septembre 1485. Ul. Chevalier n'a pas mentionné cette chapellerie.

9 - Claude Charvet, *Histoire de la Sainte Église de Vienne*. "*Le Lièvre fut pourvu de l'abbaye de S. Ferréol après la mort de Gui Fombert, chanoine précenteur de St Maurice et vicaire général*". Et dès l'année 1589 il avait fait de Le Lièvre, le chanoine sacristain de la cathédrale.

10 - III E. 1328, fol. 266 et 328.

11 - Fol. 366.

classé actuellement parmi les minutes de notaires aux archives départementales) il y a un hiatus de vingt-cinq ans. Aussi ne sait-on pas grand chose des activités de Le Lièvre pendant cette période. Voici ce qui émerge de l'ombre... (12).

En 1620, aux calendes d'octobre, Jean Le Lièvre, avec l'agrément du chapitre, fait restaurer la chapelle de Saint-Étienne protomartyr, dévastée jadis par les hérétiques en même temps que le reste de l'église. Il y prépare son tombeau et y fonde à perpétuité, chaque jeudi, une messe à célébrer à la septième heure pour le remède de son âme et des âmes de ses parents, par les soins des Petits Anniversaires, à qui il remet une somme de 300 livres. Le libratcur devra donner au célébrant cinq sols tournois. Et comme l'acte a été transmis après la mort du fondateur, le secrétaire a ajouté : "*Requiscat in pace*" (13). La chapelle de Saint-Étienne était la neuvième du côté nord, en comptant à partir de la façade.

Le dimanche 13 juin 1623 est celui qui tombe dans l'octave de la Fête-Dieu et le jour de la procession générale du Corpus Christi. Elle a été annoncée la veille par le mandeur "*de la part de messieurs les consuls de la présente cité*", et son ordonnance est consignée dans le registre consulaire. En tête marchent les confréries avec leurs luminaires; viennent ensuite Messieurs de Saint-Maurice chantant, les violons, les six citoyens qui portent des cierges aux armes de la ville, le chanoine Le Lièvre qui porte le Saint Sacrement sous le poêle. Derrière lui, Messieurs les praticiens avec les cierges et armes de leur confrérie, Pierre Thibaud avec sa robe et son bâton de mandeur et deux hommes qui portent des cierges blancs armoriés devant les sicurs consuls, les sergents royaux avec leur épée au côté et leur bâton à la main puis Messieurs de la justice, du barreau, bourgeois et marchands, allant les uns avec les autres, et enfin les Dames et Demoiselles en bon nombre. Au retour de la procession, les consuls assistent à la messe où ils font l'offrande accoutumée (14).

Cette même année est publiée "*l'histoire de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne*", grâce à laquelle Le Lièvre survit dans la mémoire des hommes. Selon Chorier, "*Jean Le Lièvre, chanoine de Saint-Maurice, qui le premier a tâché de tirer des ténèbres Vienne et ses*

---

12 - Suit une page de manuscrit de Cavard sur une contestation de propriété à propos d'une maison contiguë à l'hôpital du Pont du Rhône en 1604.

13 - Nécrologie de Saint-Maurice, fol. 456.

14 - BB. 95, fol. 86-88.

*merveilles, a relevé l'autel qui paraît aujourd'hui dans une cave qui est sous le chœur de l'église*" de Saint-Ferréol (15). Cette prétendue cave est la crypte que l'archevêque Villicaire avait creusée à l'intérieur des murs de Vienne pour abriter les reliques échappées à l'incendie du Saint-Ferréol d'outre Rhône, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Ces reliques furent de nouveau dissipées ou brûlées par les Calvinistes en 1567. Le Lièvre eut néanmoins la chance d'en recouvrer quelques-unes qu'on avait pris la précaution de cacher en terre.

Le registre des délibérations capitulaires reprend au 18 janvier 1627. Les dernières années de Le Lièvre sont donc bien connues, mais ce sont celles qui présentent le moins d'intérêt (16).

Le 24 février 1627, après avoir exhibé au chapitre la parcelle des droits, qui reviennent en tant que sacristain à l'occasion du service funèbre du maréchal d'Ornano, Le Lièvre fait réinsinuer ses titres à obtenir un bénéfice. Il ne s'agit plus de la maîtrise des arts mais de ses grades en théologie. En 1623, dans l'intitulé de son ouvrage sur Vienne, il se qualifie bachelier en théologie. Dans le registre on le dit docteur, quoi qu'il en soit, on ne peut que s'étonner que, déjà si bien pourvu, il ne soit pas encore satisfait. Cette année-là, il est receveur du péage du pont de Gère, qui appartient au chapitre, et il est également chargé de la recette des prébendes. En 1629, quand la peste sévit, Le Lièvre qu'on en croit atteint, est obligé de quitter la ville et de s'isoler à la campagne. Guéri, il reprend sa place au chœur et ses fonctions habituelles.

Son activité n'a pas l'air de se ralentir et cependant sa mort est proche. Le 8 décembre 1632, il passe procuration à Laurent Mestral, prêtre et archidiaque de Sonnay, pour résigner purement et simplement son canonical entre les mains des chanoines. Le lendemain, le doyen et le chanoine de Buffevent se transportent à son domicile pour voir s'il est encore vivant. Le Lièvre prie alors le doyen de lui faire administrer l'extrême onction. Sitôt le retour du doyen, le chapitre, à l'unanimité, pourvoit du canonical de Le Lièvre, Jérôme Vanin, docteur en droit, clerc incorporé. Mandé au chapitre, Vanin remercie, prête serment et est mis en possession par le chanoine Borin qui l'installe aux basses chaises du chœur au rang des chanoines, du côté droit. Le même jour, sur autre résignation pure et simple, l'archevêque Pierre de Villars

15 - *"Antiquité de Vienne"*, p. 103.

16 - II G. n° 8, sans foliotage.

pourvoit le chanoine chancelier François Fombert, neveu de Gui, de la sacristie de la cathédrale et de l'abbaye de Saint-Ferréol. Puis, par une exception peut-être unique, le secrétaire du chapitre fait l'éloge funèbre du défunt :

*“Le sieur Jan Le Lièvre, chanoine et sacristain, est décédé le neuvième du présent mois de décembre en reputation d'un grand homme de bien. Il disait tous les jours la messe, sinon quant il estait malade. Il estait fort aumosnier et charitable envers les pauvres, franc et naïf envers tous et zélé pour le service de Dieu. Il a demandé lui mesme à recevoir tous les sacrements de l'Eglise à la mort, après laquelle il a esté plaint et regretté de tous ceux qui l'ont cogneu. Requiescat in pace”.*

Il ne semble pas qu'il y ait eu une épitaphe gravée sur son tombeau, en tout cas elle n'aurait pas pu être plus belle que celle qu'on vient de lire.

Le 23 décembre, les héritiers de Le Lièvre ont parachevé de rendre les comptes de ses recettes comme receveur des deniers communs des Petits Anniversaires et des deniers du péage, et le doyen a été désigné pour exiger le reliquat des sommes encaissées.

Le 7 janvier 1633 on achève de diviser et répartir la dépouille du mort : au chanoine Antoine Duprat, la seigneurie de Saint-Clair; au chanoine Benoît de Louan, la vigne capitulaire dite de Sainte-Claire; au chanoine François Fombert, la dîme de Saint-Julien de Chuyer. Il ne resterait plus rien à dire de Jean Le Lièvre, s'il n'avait fait œuvre d'historien.

## II - SON ŒUVRE

On tient communément Jean Le Lièvre pour l'homme d'un seul livre, mais il n'en est rien et son œuvre écrite comporte plusieurs titres. Le plus ancien est un abrégé de la vie de la bienheureuse Philippe de Chantemilan, cette pieuse fille qui mourut de la peste à Vienne, dans sa quarantième année, le 15 octobre 1451.

L'archiviste de l'Isère, J.-J. Pilot, a analysé en 1856 un manuscrit qui contient en latin, la série des procès-verbaux rédigés par mains de notaires, touchant les faits miraculeux survenus à son tombeau entre

HISTOIRE  
DE L'ANTIQUITE  
ET SAINCTETE' DE LA  
CITE DE VIENNE EN LA  
GAULE CELTIQUE.

Par Messire JEAN LE LIEVRE, Bachelier  
en Theologie, Chanoine, Sacristain, & Abbé de  
S. Ferreol en la grande Eglise dudit Visanc.

*Fundamenta eius in membris sanctis. Psal. 86.*



Fac-similé de la première page du livre de Jean Le Lièvre  
(Représentant Saint-Maurice à cheval)

1452 et 1480; à la suite se trouve un état des offrandes faites par des fidèles et des sommes dépensées pour l'entretien dudit tombeau pendant le même laps de temps. Et pour finir, deux attestations :

*“Stephanus des Vignes, archidiaconus major sancte Viennensis Eulesiae, anno 1569, vidit et legit.*

*Joannes Lelièvre, canonicus et refetuaris sanctae Viennensis Eulesiae, hunc librum vidit et legit, dictaeque virginis Philippae vitam et miracula summarie compillavit, anno Domini 1594” (17).*

Il est donc certain que Le Lièvre, presque au début de sa carrière viennoise, s'est exercé à l'hagiographie en composant une histoire succincte de la bienheureuse Philippe et des ses miracles, opuscule qui, étant destiné au grand public, était nécessairement rédigé en français. Ul. Chevalier a cru reconnaître cet ouvrage dans un petit cahier de 18 pages, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui se trouve à la bibliothèque de Grenoble et qui a pour titre *“Abrégé de la vie de la bienheureuse vierge Philippe de Champteliman, décédée à Vienne l'an 1451, le 15 octobre, âgée de 39 ans, tirée d'un manuscrit”*. Mais cette identification est d'autant moins sûre que ni la forme du nom ni l'âge ne concordent avec ceux de la notice que Le Lièvre a consacrée à la bienheureuse dans son histoire. La perte de ce premier écrit ne laisse pas, d'ailleurs, un grand regret, car ce n'était qu'un travail de vulgarisation où n'était intervenue aucune recherche personnelle.

Autre ouvrage perdu : *“Le martyrologe d'Adon”* revu et corrigé par Le Lièvre (18). *“Le martyrologe d'Adon”*, aussi bien que sa chronique, avaient été interpolés sitôt après sa mort par son propre successeur, l'archevêque Otrame, qui voulait donner plus d'éclat à sa ville épiscopale récemment promue au rang de capitale du royaume de Boson. La révision de Le Lièvre eût été utile, s'il s'était appliqué à éliminer toutes les interpolations qui le défiguraient, mais il n'en avait pas la moindre idée, et s'il est intervenu, ce fut pour aggraver d'erreurs nouvelles celles qui étaient passées à l'état de texte reçu. Il précise, il amplifie, il invente sans vergogne. Sous sa plume l'histoire de Vienne à la fin de l'époque romaine et au cours du Haut Moyen-Age devient un recueil de fables, plus extravagantes les unes que les autres. Les Bollandistes à qui avait été envoyée une copie de ce martyrologe n'ont pas assez de mépris

17 - Ul. Chevalier, *“Vie et miracles de la bienheureuse Philippe de Chantemilan”* 1894, p. XXX-VIII.

18 - Le manuscrit existait encore dans les archives du chapitre à l'époque où fut dressé l'Inventaire 172 : il y est mentionné au folio 237, sous la côte L. 14.

pour les prétendues corrections de Le Lièvre et pour son inepte chronologie.

Cl. Charvet cite encore parmi les œuvres de Le Lièvre : *“Traité très utile aux ecclésiastiques pour l’intelligence et observation des heures canoniales, colligé des Saints Pères”* dédié à Jérôme de Villars archevêque de Vienne, imprimé à Vienne chez Jean Poyet en 1619. On trouve à la fin du volume : *l’enfer des Simoniaques*, commentaire verbeux et insipide du psaume 108, *Deus laudem meam ne tacuris* (19).

L’éditeur attiré de Le Lièvre est Jean Poyet, imprimeur officiel et privilégié de la ville. Voici dans quelles conditions ce maître imprimeur lyonnais était venu s’installer à Vienne, après un traité en bonne et due forme passé avec les consuls le 16 juin 1694.

*“Led. Me Poyet sera tenu de venir habiter avec sa famille dans la présente cité d’y appourter tous ses meubles, ustensilles et caractères et d’y résider et exercer continuellement, de moins par l’espace de dix années consécutives à commencer le 1er de septembre prochain, son art d’imprimeur, duement et fidèlement, et autrement à perpétuité si bon lui semble aux conditions suivantes : premièrement qu’il aura et maintiendra son imprimerie bien garnie de toutes sortes de caractères, tant grecs, latins que français et autres langues, mesme pour l’hébreu, et n’imprimera aucune chose sans permission des magistrats auxquels le cognaissance en appartient; qu’il se provoirra d’un bon et capable correcteur, et des ouvriers de qualité et suffisance requises et ne vendra ni débitera aucuns livres ni autres imprimés qu’avec lad. permission. Ne lui sera loisible d’acheter ou échanger aucun livre des éco-liers sans le congé et licence du Rév. Père Recteur ou du Rév. Père Préfet du collège de lad. cité, à peine de confiscation desd. livres et d’amende arbitraire... Sera tenu de recevoir par préférence à tous autres apprentifs qui se présenteroient à lui pour apprendre son art d’imprimeur, les enfans et citoyens de la présente cité.”*

*“Moyennant quoi, lui a été accordé que durant sa vie et tant qu’il demeurera aud. Vienne ou que sa veuve pourroit ou voudroit continuer le mesme art et exercice, il n’y aura que lui de maistre imprimeur, ou lad. veuve qui puisse imprimer, vendre et distribuer les ouvrages du diocèse dud. Vienne et autres impressions servant aux affaires de lad.*

19 - Cl. Charvet, *Fastes de Vienne*, p. 218. - Charvet dit à ce propos que Le Lièvre était né à Vienne. Dans une note de son *Histoire de la Sainte Église de Vienne*, il signale que Le Lièvre *“est auteur de plusieurs petits ouvrages de piété”* (p. 582). Rien de tout cela n’est venu jusqu’à nous.

*ville et dud. collèg. Led. Poyet imprimeur sera et demeurera exempt des tailles de lad. ville faites sous le nom de vellue, ensemble de tous logements de gens de guerre, du garde de lad. ville et de toutes autres charges, levées et impositions... Et en outre, pour dégrever led. Poyet de la dépense qu'il lui conviendra supporter, ou de partie d'icelle, pour le changement et transmarchement de son ménage et domicile, de ses meubles, caractères et autres ustensilles et pour aider à son établissement en ceste ville, les sieurs consuls ont promis et promettent aud. Poyet la somme de 139 livres tournois, laquelle lui sera payée incontinent qu'il sera placé et logé en cette ville" (20).*

Le Lièvre se faisait éditer chez Poyet à ses frais, à compte d'auteur, comme on dit maintenant. L'année 1623 fut pour lui une année faste. Se souvenant qu'il n'était pas seulement bachelier en théologie mais maître ès arts, il publia d'abord les œuvres d'Ovide, au moins celles qu'on pouvait mettre entre les mains des écoliers du collège; puis son œuvre principale, celle qui a fait sa gloire et qui est la seule que le temps a épargnée : *"L'histoire de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne en la Gaule celtique"*. Il avait déboursé pour sa part 100 livres, versées à l'imprimeur. La ville qui était intéressée à cette publication lui vint en aide et fournit le complément : 33 livres pour *les Antiquités de Vienne* et 30 livres pour *l'Ovide* qui était dédié aux consuls (21).

L'Histoire est un livre d'aspect massif, gros de 523 pages et de format réduit. Les cahiers de seize pages sont désignés par la suite des lettres de l'alphabet, chacune en grande capitale, jusqu'à la page 353 où l'alphabet est repris avec lettres redoublées : de Aa à Nn. Cet ouvrage compact où tous les chapitres se succèdent sans le moindre intervalle, n'a rien de plaisant à l'œil, et d'autre part, en dehors des vignettes du frontispice et des dédicaces, il ne comporte aucune illustration, car on ne peut regarder comme telle les deux bandeaux qui figurent en tête, l'un du prologue, l'autre du texte proprement dit. Les liminaires comprennent, selon la mode du temps, dix-sept petits poèmes, s'il est permis de donner ce nom à ces pièces versifiées : treize en latin, car toute bibliothèque scolaire mettait en bonne place son *Gradus ad Parnassum*, et quatre en français. Les premières sont de Le Lièvre en personne et contiennent quelques distiques en l'honneur de l'archevêque

20 - Arch. de Vienne, ii 79, no 9 minutes de Me François Charles, fol. 1.

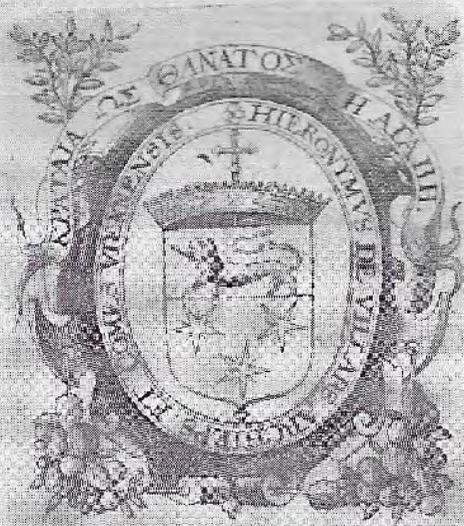
21 - BB. 95, fol. 97

Jérôme de Villars du chapitre de Saint-Maurice et de la ville de Vienne; les autres émanent de ses confrères de Saint-Maurice ou d'amis qui ont tenu à faire brûler devant l'auteur quelques grains d'encens, dont le parfum est si doux.

Malgré toutes ces louanges l'histoire de Le Lièvre est à peu près sans valeur. Ce n'est pas qu'il ait négligé de remonter aux sources : il se réfère volontiers aux manuscrits que possède l'Église de Vienne. Parlant de cette cité qui, non plus que Rome, ne s'est faite en un jour, il écrit : *"Et pour mieux donner cecy à entendre, ie ne veux passer soubs silence les preuves des accroissements desquels i'ay eu quelque cognoissance par les tiltres anciens de nos archives de l'Eglise"*. Le malheur est que les renseignements qu'il y puisait était presque toujours controversés. Le passé de Vienne avait été systématiquement déformé par des faussaires attitrés. Depuis sept siècles et demi en ce qui concerne *la chronique d'Adon*, depuis cinq ou six siècles en ce qui concerne les prétendues lettres des papes. Dénué au point où il l'était du sens de l'histoire et de tout esprit critique, Le Lièvre ne pouvait que tenir pour paroles d'évangile ces documents fabriqués sur l'ordre des archevêques de Vienne ou grâce à leur connivence. Et comme il n'y a pas si longtemps que ces manipulations intéressées ont été découvertes et mises en évidence, Le Lièvre en sera excusé d'autant. Il reste néanmoins que sa vision de la Vienne antique, païenne et chrétienne, est d'une fausseté exemplaire.

Vienne serait d'une antiquité prodigieuse fondée environ l'an 1514 avant Jésus-Christ. Toutefois il laisse cette date au jugement du lecteur. *"Quant à la grandeur et circuit et en quel lieu elle fut premièrement posée et assise, ne s'en peut à la vérité rien trouver par auteurs anciens ou modernes et n'en peut on rien scavoir que par conjecture, excepté par antiques mémoires contenus ez légendaires de la grande Eglise d'icelle, desquelles on lit ces mots : "Postmodum caro, Iulii Caesaris tempore, quinque ex principibus Romanorum Senatoriae dignitatis eam decentius construxerunt et quinque castris, totidemque legionibus insignitam, cingentes eam muris a flumine usque ad flumen, totius Galliae primatem constituerunt"*.

Le première des Gauls dans l'ordre civil, Vienne l'est aussi dans l'ordre ecclésiastique, où elle doit cette prééminence tant à son origine apostolique qu'à sa multitude de martyrs : *"Noste Dieu rend féconde son épouse l'Eglise sainte, pour luy produire des enfans qui remplissent le ciel, comme nostre Vienne les a multiplié en ses millions de*



---

Author.

*Præsit in hæc serie qui splendet altissimis amplior  
Te celo dignum summata clara gerunt.*

T S

*Fac-similé de la deuxième page  
(Armes de l'archevêque de Vienne Jérôme de Villars)*

*martyrs, depuis nostre premier apostre et pontife Saint Paul insques a celui qui tient son siège aujourd'huy, sans degénérer et deschoir de sa foy première, car pour tesmoignage de ce, elle en demeure toute baignée et arrousée de sang... C'est pour ces deux subjects que notre Vienne a instement par la patience des oppressez et instes, merité le nom et vraye appellation de Saincte, tirant ceste sainteté du régime seul et gouvernement sacerdotal. Unde Vienna civitas sancta et Sacerdotalis nuncupatur".*

Le Lièvre est pour ainsi dire obsédé par l'idée des martyrs viennois et leur nombre incalculable : *"les milliaces de saints maryrs de nostre Vienne"* écrit-il. A l'en croire, le sous-sol de la basilique de Saint-Pierre hors-la-porte en était garni. Le pape Innocent III, raconte-t-il, *"aimait et chérissait grandement le monastère Saint-Pierre de Vienne, à cause des martyrs infinis y inhumez... Il est aussi croyable que le mesme pape déffendit à toutes personnes de se faire inhumer dans ladite église de Saint-Pierre pour la révérence de la sainteté du lieu : et ce, à peine d'excommunication papale ainsi que aujourd'huy est encores creu et observé"*.

Il lui est bien entendu, plus facile d'employer des termes impressionnants mais vagues que de dénombrer ces généreux témoins du Christ, quand il en vient au détail; il n'arrive pas à la douzaine en y comprenant quelques évêques fictifs puis les martyrs de Lyon : le diacre Sanctus, sainte Blandine, honorable matrone native de Vienne et son fils Saint Pontique âgé de 15 ans et enfin ceux qu'on appelait les trois doms : Séverin, Exupère et Félicien, retirés du Rhône par un bon personnage que les fit inhumer en un lieu dénommé Breniez, peu distant du bourg de Sainte-Colombe. En réalité, les saints martyrs authentiques de Vienne sont le diacre Sanctus, qui était probablement le chef de la communauté locale sous Marc-Aurèle et beaucoup plus tard, sous Maximien, le tribun légionnaire Ferréol et le soldat Julien, mis à mort vers 290. Aussi se demande-t-on comment Le Lièvre pouvait se laisser entraîner à un tel délire lorsqu'il abordait ce chapitre.

Il est permis de citer à l'occasion un passage de Le Lièvre pour son pittoresque, sa naïveté, son style archaïque, ou encore quand on veut faire état des légendes qui avaient cours avant lui et qu'il a contribué à répandre, mais de lui attribuer la moindre valeur historique, il ne peut être question.

Naturellement à mesure qu'on s'éloigne de haut Moyen Age on

reprend pied dans le récl. Le Lièvre alors est à même de reproduire des diplômes impériaux et des bulles pontificales qui confirment et augmentent les privilèges de l'Église de Vienne. On déduira toutefois du texte valable la deuxième série des fausses lettres des papes - cinq en tout, de Léger à Gui de Bourgogne - qu'il a publiées avec la même sérénité que la première.

A partir de là, les archives capitulaires sont abondamment pourvues de statuts, ordonnances et transactions touchant le régime intérieur de l'Église, et d'autre part, comme c'est une puissance séculière, on y trouve en grand nombre inféodations, hommages et reconnaissances de fiefs et autres actes féodaux. Il n'y a qu'à puiser à pleines mains. Le Lièvre est surtout attentif à mettre en lumière ce qui est de nature à réhausser le prestige de cette Église à laquelle il appartient. En voici un exemple :

*“L'an 1400, le 14 octobre, fut donné l'arrest signalé de la temporalité de la ville de Vienne, des droicts royaux anciens, du chasteau de Pipet et maison forte des chanaux, au profit de l'Église de Vienne, remise et restablie eu toutes ses prééminences proprietez et jurisdictions, par le Roy Charles VI, seant en son siège royal à Saint Paul à Paris, contre le procureur fiscal du pays de Dauphiné. C'est l'un des plus beaux et précieux titres des Archives de ladite Église, où sont contenus la dotation et fondation antique d'icelle, dévotions et donations y faictes et rendües par noz anciens papes, empereurs, roys, dauphins et grands seigneurs qui avaient icelle en grande reverence et soubz leur protection particulière. En cest arrest est mesmement faicte mention que le corps du glorieux martyr et prince Saint.-Maurice estait en ladite Église en son entier, avec sa lance, laquelle l'empereur Charlemagne porta par dévotion à la guerre contre les Sarrazins et remporta la victoire et puis à son retour rendit ladite lance à l'Église et augmenta le revenu et le nombre des serviteurs de Dieu en icelle. Quant à l'anneau de Saint Maurice, il est tenu et gardé précieusement par le Duc de Savoye”.*

Les guerres de Religion tiennent peu de place dans l'histoire de Le Lièvre, qui a l'air de les ignorer, se contentant de reproduire un acte de notoriété publique, dressé le 11 septembre 1568 par Jean Carier, docteur és droits et lieutenant du vibailli, à la requête de Michel Droyn, official de Vienne et vicaire général de l'archevêque Vespasien Gribaldi, sur les ravages commis par les huguenots l'année précédente, pendant que Vienne était en leur pouvoir *“les hérétiques ont incendié l'église*



Idem Author.

*Quinta Gallonatus de Clavio atque vestigia  
Piscicaria Domini Religionis, fidei.*

*Et artificiose mox etiam classis mater Alumnorum  
et Angerum fortis, Atque vicinis parvis.*

† 3

Fac-similé de la troisième page de  
"L'HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ ET SAINCTÉTÉ DE LA CITÉ DE VIENNE"

*cathédrale, ils en ont brûlé le clocher et les cloches, ils ont renversé de fond en comble plusieurs autres églises de la ville et presque entièrement démoli le palais des archevêques...*

En revanche, Le Lièvre va s'étendre sur les archevêques de la famille de Villars, dont il était l'humble serviteur : Pierre V, Pierre VI et Jérôme, ses neveux, à qui il a consacré les trente dernières pages de son livre. Il va de soi qu'il ne s'y montre pas avare d'éloges. Il écrit par exemple du premier des trois : *"Il a fort illustré et mis en prééminence d'honneur sa maison, en telle manière que cinq évêques en sont issus depuis son certificat, plusieurs conseillers, présidents, lieutenants et nobles, rendants tous service notable à Dieu, au Roy et au public, pour raison de leur générosité et rares vertus"*.

Parmi les événements dont Le Lièvre avait été témoin, ceux qui l'ont le plus frappé sont les guérisons miraculeuses, dont la première est du 29 septembre 1615, opérées dans l'église abbatiale de Saint-Pierre au tombeau d'un archevêque mort depuis près de dix cents ans, Burchard, qui tient le siège de Vienne de 1001 à 1031. Il a relaté 30 miracles, soit à peine la moitié de ceux qui s'étaient produits avant la publication de son histoire, sans que le choix qu'il a fait soit toujours justifié. Mais le plus grave reproche qui m'est en droit de lui faire est d'avoir feint d'ignorer l'échec cuisant que Jérôme de Villars avait subi à Rome où la congrégation des Rites avait refusé d'envisager l'ouverture d'un procès de béatification et formellement interdit à l'archevêque tout ce qui pouvait ressembler à un culte public; tout au plus l'autorisait-elle à ouvrir le sépulcre et à *"colloquer en lieu honorable"* les ossements de Burchard. Cela se passait en 1618, Le Lièvre le savait et non seulement il n'en a pas soufflé mot, mais il a laissé croire le contraire. *"Il (Jérôme) est de plus en plus ardent et zélé au devoir de sa charge que Dieu l'a favorisé durant son siège, de la révélation et des miracles de son antécresseur Burchard. A ceste occasion il a fait orner et embellir son sépulchre, tant pour la révérence du saint confesseur que pour induire tout le peuple à l'invoquer en ses necessitez"*. C'est précisément ce que Rome avait défendu.

Le Lièvre parle assez volontiers de la terre de Saint-Clair au sud de Vienne, parce qu'il avait hérité de cette seigneurie canoniale en même temps que de l'abbaye de Saint-Ferréol. L'église de cette paroisse fut réédifiée en 1612, par permission de l'archevêque, *"à cause des fréquents dévotions des peuples voisins"*, et consacré en 1617, le dimanche après la Saint-Martin, par le coadjuteur de Jérôme de Villars.

Comme le haut domaine de l'église cathédrale sur le château de Saint-Clair était contesté, Le Lièvre fut assez heureux pour en obtenir confirmation par arrêt du parlement de Grenoble en date du 4 avril 1620 : *"moy obéancier et seigneur dudit S. Clair poursuyvant, après la veuë de noz titres et enqueste faicte sur ce subject de l'autorité de ladite Cour, pour imposer silence à certains nobles et autres qui voulaient traverser l'Eglise de Vienne en ses droicts et prééminences dessus ladite terre et jurisdiction. Ce que i'ay trouvé bon inserer en ce lieu pour la gloire et splendeur de notre Eglise, à la confusion de ses ennemis"*.

Par cet exemple, connu par beaucoup d'autres qu'il eût été aisé de produire, on voit que la notion d'impartialité restait étrangère à ce digne ecclésiastique, qui était apologiste et hagiographe bien plus qu'historien.

Malgré tous ses défauts, cette histoire de Vienne garde le mérite d'être le premier ouvrage de ce genre qui ait été publié en français. Jusque là, il n'y avait que celui du céselin Jean du Bois, paru à Lyon en 1605 sous le titre *"Antiquae, Sanctae ec Senatoriae Viennae Allobrogum Gallicorum sacrae et profanae plurinae antiquitates"*, avec une Préface où s'étalent à l'excès le mauvais goût de l'époque et la flagornerie envers la famille de Villars. C'est du reste un résumé historique plutôt qu'une histoire proprement dite. Et il est d'autant plus naturel qu'on y rencontre déjà toutes les erreurs précédemment signalées que c'est Le Lièvre qui en a fourni la matière première. Du Bois fait aussi allusion aux doctes entretiens entre Pierre de Villars et le cardinal Baronins, dont il est censé avoir recueilli les derniers échos. C'est cette allusion à Baronins qui a fait penser à Charvet que *"l'histoire de Vienne de Le Lièvre"* n'est autre chose que les mémoires de Pierre de Villars que ce prélat avait faits et communiqués à Baronins, auxquels il a donné une forme d'histoire. Ce n'est qu'une conjecture. Celui qui avait *"dressé des mémoires sur le Cartulaire et les anciens titres de l'église de Vienne"* n'est pas l'archevêque qui avait assez de soucis avec les affaires de la Ligue, mais son aumônier dont on sait par ailleurs qu'il était à même de lire les vieilles écritures et de déchiffrer une charte.

Il faut donc laisser à Jean Le Lièvre la paternité du livre qu'il a publié sous son nom et qui perpétue son souvenir. C'est grâce à ce livre qu'il a une rue à Vienne, qui débouche sur la route nationale à proximité de la voie ferrée, au milieu de la plaine dans le quartier de la Pyramide.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"**

### **Président et Vice-Président d'Honneur :**

M. Charles JAILLET - M<sup>e</sup> Charles FRÉCON

### **Comité de Patronage :**

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. François LEYGE - Conservateur du Musée de St-Romain-en-Gal

M. Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur

### **BUREAU**

**Président :** M. André HULLO

**Vice-Présidents :** M. Paul BLANCHON

M. Franck DORY

M. Jean-François GRENOUILLER

M. Marcel PAILLARET

M. François RENAUD

**Secrétaire Général :** M. Pierre GIRAUDO

**Trésorier :** Mme Jacqueline BLANCHARD

**Trésorier-adjoint :** Mme Daniele THEVENET

### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M<sup>e</sup> Jean ARMANET

M. Jean GUEFFIER

M. Jean-François GUILLET

Mme Hélène GUILLOT

M. Philippe MARET

M. Jean MELMOUX

M. Jean PERRIOLAT

M. Gilbert ROCHE

Mme Annick SEGUIN

M. Jean SONDAZ

Mme Jacqueline TROUILLER

